

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: PPG_Class3_WB

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: 196/18/L-M00-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0012784-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
1.1. Nom	1
1.2. Type(s) de produit	1
1.3. Titulaire de l'autorisation	1
1.4. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille	2
2.2. Type de formulation	3
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP	3
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 1	3
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	3
1.3 Type(s) de produit	4
2. Composition du méta-RCP	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	4
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	6
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	6
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	7
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	8
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	8

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	9
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	10
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	10
1. Informations administratives sur le méta-RCP	12
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 3	12
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	12
1.3 Type(s) de produit	12
2. Composition du méta-RCP	12
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	12
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	13
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	13
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	13
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	15
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	15
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	15
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	15
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	15
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	17
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	17
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	17

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	17
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	17
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	17
5.1. Consignes d'utilisation	18
5.2. Mesures de gestion des risques	18
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	18
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	18
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	18
6. Autres informations	18
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	18
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	19
1. Informations administratives sur le méta-RCP	19
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 2 - NOT AUTHORIZED	20
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	20
1.3 Type(s) de produit	20
2. Composition du méta-RCP	20
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	20
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	21
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	21
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	21
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	22
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	23
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	23
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	23
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	23
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	23
5.1. Consignes d'utilisation	23
5.2. Mesures de gestion des risques	23
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	24

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	24
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	24
6. Autres informations	24
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	24
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	24
1. Informations administratives sur le méta-RCP	25
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 4 - NOT AUTHORIZED	25
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	25
1.3 Type(s) de produit	25
2. Composition du méta-RCP	26
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	26
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	26
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	26
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	27
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	28
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	28
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	28
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	29
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	29
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	30
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	30
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	30
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	30
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	31
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	31
5.1. Consignes d'utilisation	31
5.2. Mesures de gestion des risques	31
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	31
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	31

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	31
6. Autres informations	32
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	32
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	32

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

PPG_Class3_WB

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	PPG AC - France SA
	Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France
Numéro de l'autorisation	196/18/L-M00-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0012784-0000	
Date de l'autorisation	11/06/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	03/06/2024	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	PPG AC - France SA
Adresse du fabricant	1 rue de l'Union Immeuble Union Square CS10055 92565 Rueil Malmaison France
Emplacement des sites de fabrication	ZI Montplaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux SPRL
Adresse du fabricant	rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB West Yorkshire Royaume-Uni Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen Pharmaceutica NV
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Dongsha ChemZone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine
Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	- 51369 Leverkusen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 64120-001 Kansas City États-Unis
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 Newark États-Unis

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11 - 1.29
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16 - 2.37
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05 - 0.78
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05 - 0.76
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026 - 0.48
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.001 - 0.029
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0 - 12.5
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation

Emulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi ou à diluer dans l'eau)

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	1.29 - 1.29
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	2.37 - 2.37
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.78 - 0.78
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.76 - 0.76
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.48 - 0.48
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.029 - 0.029
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	12.5 - 12.5
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0 - 0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

émulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi ou à diluer dans l'eau)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Conseils de prudence

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le dans

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement .

Éviter de respirer les .

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique-- Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes spp.-Termites-Soldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-Termites-Ouvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle / trempage courte durée Application superficielle / pulvérisation Application superficielle / aspersion
Taux et fréquences d'application	100 g de produit dilué /m ² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué /m ² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 5 - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fûts de 50L et 200L en PEHD Cuves de 1000L en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de mélange/chargement et des gants et une combinaison de catégorie III type 4 pendant l'application.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique--</p> <p>Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes</p> <p>Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes</p> <p>Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-Termites-Soldats</p> <p>Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes</p>

	Reticulitermes spp.-Termites-Ouvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle / pulvérisation Application superficielle / brossage / rouleau / tampon tampon
Taux et fréquences d'application	100 g de produit dilué /m ² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué /m ² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 5 - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons de 5L en PEHD fluoré

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par trempage, aspersion et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter ou utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.
- Pour l'application par pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de mélange/chargement.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (Tel.: 8002-5500) ou appeler le 112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 1 an
- Agiter avant et pendant l'application
- Stocker à l'abri de la lumière
- Ne pas stocker à une température supérieure à 22°C

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6119C
Xylophène Industrie Xyloprotect EXO 1000

Numéro de l'autorisation

LU-0012784-0001 1-1

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	1.29
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	2.37
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.78
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.76

BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	0.48
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	611-341-5	0.029
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	97862-59-4	931-296-8	12.5
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	68515-73-1	500-220-1	0

Nom commercial

X6119CJ - NOT AUTHORIZED

Numéro de l'autorisation

LU-0012784-0002 1-1

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	1.29
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	2.37
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.78
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.76
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.48
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.029

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	97862-59-4	931-296-8	12.5
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	68515-73-1	500-220-1	0

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11 - 0.11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16 - 0.16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05 - 0.05

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05 - 0.05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026 - 0.026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.001 - 0.001
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0 - 0
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0.72 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Emulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi ou à diluer dans l'eau)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient propiconazole, 1,2-benzisothiazolin-3-one 5-chloro-2-méthylisothiazol-3(2H)-one and 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le dans

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique-- Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes spp.-Termites-Soldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-Termites-Ouvriers Heterotermes spp.-Termites-Soldats Heterotermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Heterotermes spp.-Termites-Ouvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation
Taux et fréquences d'application	200 g produit / m ² pour le bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les professionnels: - Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD - Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bouteilles de 1L en PEHD fluoré - Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5 et 6 L et fûts de 25L en PEHD - Fûts de 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

- Fûts de 30L et 100L en PEHD
- Cuves de 1000L en PEHD

Pour les non professionnels:

- Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD
- Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bouteilles de 1L en PEHD fluoré
- Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bidons de 5L et fûts de 25L en PEHD
- Bidons de 20L et fûts de 24, 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par brossage, rouleau, tamponnage et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter ou utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Hyloterpes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes</p> <p>Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes</p> <p>Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes</p> <p>Reticulitermes spp-Termite-Soldats</p> <p>Reticulitermes spp-Termite-Nymphes Insectes</p> <p>Reticulitermes spp-Termite-Ouvriers</p> <p>Heterotermes spp.-Termite-Soldats</p> <p>Heterotermes spp.-Termite-Nymphes Insectes</p> <p>Heterotermes spp.-Termite-Ouvriers</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage) (bois résineux et feuillus)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation</p> <p>Application par injection - Application par injection en combinaison avec un traitement superficiel</p>
Taux et fréquences d'application	<p>300 g produit / m² de bois - - - -</p> <p>180 g produit / m² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m²) en complément d' une application superficielle - - - -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD - Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bouteilles de 1L en PEHD fluoré - Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5 et 6 L et fûts de 25L en PEHD

- Fûts de 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Fûts de 30L et 100L en PEHD
- Cuves de 1000L en PEHD

Pour les non professionnels

- Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD
- Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bouteilles de 1L en PEHD fluoré
- Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bidons de 5L et fûts de 25L en PEHD
- Bidons de 20L et fûts de 24, 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

Pour les professionnels uniquement :

- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
- Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (Tel.: 8002 5500) ou appeler le 112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 24 mois
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C
- Stocker à l'abri de la lumière (excepté pour les emballages métalliques)

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	X6119M2 Madurox Sanio 3
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)	LU-0012784-0003 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.001
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0.72

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 2 - NOT AUTHORIZED

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.65 - 0.65
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1.18 - 1.18
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.39 - 0.39
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.38 - 0.38
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.24 - 0.24
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.001 - 0.001
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	6.25 - 6.25
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0 - 0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Emulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi ou à diluer dans l'eau)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le dans

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement .

Éviter de respirer les .

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs industriels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique-- Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes spp.-Termites-Soldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-Termites-Ouvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle / trempage courte durée Application superficielle / pulvérisation Application superficielle / aspersion
Taux et fréquences d'application	100 g de produit dilué à 10 %/m ² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué à 10% /m ² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 10 - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fûts de 200L en PEHD Cuves de 1000L en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de mélange/chargement et des gants et une combinaison de catégorie III type 4 pendant l'application.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 1 an
- Stocker à l'abri de la lumière
- Ne pas stocker à une température supérieure à 22°C

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6199B1 - NOT AUTHORIZED

Numéro de l'autorisation

LU-0012784-0004 1-3

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.65
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1.18
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.39
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.38
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.24
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.001
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	6.25
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 4 - NOT AUTHORIZED

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11 - 0.11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16 - 0.16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05 - 0.05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05 - 0.05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026 - 0.026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.001 - 0.001
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0 - 0
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0.72 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

émulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi ou à diluer dans l'eau)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient propiconazole, 1,2-benzisothiazolin-3-one 5-chloro-2-methylisothiazol-3(2H)-one and 2-methylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le dans

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique--

Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves|Insectes

Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves|Insectes

Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves|Insectes

Reticulitermes spp.-Termites-Soldats

Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes|Insectes

Reticulitermes spp.-Termites-Ouvriers

Heterotermes spp-Termites-Soldats

Heterotermes spp-Termites-Nymphes|Insectes

Heterotermes spp-Termites-Ouvriers

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	Intérieur Extérieur Traitement préventif du bois pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1
	Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation
Taux et fréquences d'application	200 g produit / m ² pour le bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les professionnels: - Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5 et 20L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques Pour les non professionnels: - Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5, 6 et 20L et fûts de 24L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Stocker à l'abri de la lumière (excepté pour les emballages métalliques)
- Pour les traitements préventifs de classe d'usage 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par brossage, rouleau, tamponnage et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter ou utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage)
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Reticulitermes spp.-Termites-Soldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-Termites-Ouvriers Heterotermes spp-Termites-Soldats Heterotermes spp-Termites-Nymphes Insectes Heterotermes spp-Termites-Ouvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage) (bois résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation Application par injection - Application par injection en combinaison avec un traitement superficiel
Taux et fréquences d'application	300 g produit/ m ² de bois - - - -

	180 g produit/ m ² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m ²) - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les professionnels - Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5 et 20L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques Pour les non professionnels - Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5, 6 et 20L et fûts de 24L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour les professionnels uniquement :

- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
- Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 24 mois
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C
- Stocker à l'abri de la lumière (excepté pour les emballages métalliques)

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	X6236 - NOT AUTHORIZED
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)	LU-0012784-0005 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.001
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0

Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	68515-73-1	500-220-1	0.72
-----------------	--	------------	-----------	------
